PROCES VERBAL
SEANCE DU 13 février 2026

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles.

Ordre du jour :

- **Opération d'équipement – Branchement EDF + Borne foraine**

Le 18 février 2026 Le Maire,

PROCÈS-VERBAL

Le treize février deux mille vingt-six, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents **:** BONNET Pierre - TRAVICHON Daniel – DEBATISSE Nathalie - CARTON Nadine - LONJOU Stéphanie - VIVIER Nathalie – THOMASSET Christiane - HENRY Elisabeth – MAGNIN Guillaume - BAUDIS Françoise, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : SIFFER Maxence - CHAZETTE Michel ayant donné son pouvoir à VIVIER Nathalie - MOUSSERIN Jean-Luc ayant donné son pouvoir à DEBATISSE Nathalie – LEROUX Richard.

Secrétaire de séance : MAGNIN Guillaume

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire propose de rajouter une question à l'ordre du jour :

- Composition du bureau de vote – Élections municipales mars 2026.

1. Opération d'équipement 2026 :

- **Programme d'entretien des bâtiments communaux** :

- Espace rural communal :
 - Remplacement des portes, en porte isolantes : Devis de l'entreprise BARTOIS – 4 895 € HT
 - Peintures intérieurs et extérieurs : Devis Antodéco – 9 450€ HT
- Mairie :
 - Dépose des radiateurs gaz : Devis PROGAZ 889.50 € HT
 - Fournitures et pose de radiateurs électriques connectés : Devis La Lourousienne d'électricité – 5 255 € HT

Soit un programme global de : 20 489.50 € HT soit 23 738.80 TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'ouvrir une opération d'équipement 012026 sur le budget 2026
- Décide d'accepter les devis exposés
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2026

- Décide de solliciter la subvention du Département de l'Allier de Dotation de solidarité départemental de 5 000 € et la DETR subvention de l'Etat à hauteur de 35 % soit : 7 171.32€

- **Programme de travaux de voirie 2026** :
 - Chemin des Mouillères : 12 882.04 € HT soit 15083.25 € TTC
 - Réfection réseau pluviales chemin des bridons : 2 267.45 € HT soit 2 655 € TTC

 Soit un programme global de : 12 882.04€ HT soit 15 083.25€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'ouvrir une opération d'équipement 022026 sur le budget 2026
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2026
- Décide de solliciter la subvention FST mis en place par VICHY COMMUNAUTE à hauteur de reliquat restant sur le programme FST 2022-2026 soit 4 842.30 € HT

- **Création d'un branchement EDF et d'une Borne foraine**

Monsieur le maire expose le fait que nous n'avons pas de devis concernant la création d'un branchement EDF et d'une borne foraine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'ouvrir une opération d'équipement 032026 sur le budget 2026
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2026

2. Composition du bureau de vote – Élections municipales mars 2026.

Horaires	**Nom Prénom**
8h00 - 10h30	BONNET, BAUDIS, DEBATISSE
10H30 - 13H00	TRAVICHON, LONJON, HENRY
13H00 - 15H30	MOUSSERIN, CARTON, VIVIER
15H30 - 18H00	LEROUX - MAGNIN - THOMASSET

Président	BONNET
Vice président	TRAVICHON
Secrétaire	VIVIER
Assesseurs	MAGNIN, CARTON, HENRY

Le Maire,
BONNET Pierre

Le secrétaire de séance,
MAGNIN Guillaume